

Collectif « *Stop à la pollution visuelle et environnementale de nos paysages* »

519 Chemin de Langelède - 32120 SARRANT

Tél : 06 07 60 69 27 – Mail : [protectionpaysagessarrant@gmail.com](mailto:protectionpaysagessarrant@gmail.com)

Sarrant, Le 20 Février 2023

Objet : Enquête publique pour le projet d'une centrale photovoltaïque au Folgoët et à la modification de l'arrêté préfectoral

Madame le Commissaire Enquêteur,

Il s'agit d'un projet gigantesque et démesuré, implanté sur une zone cultivable, non artificielle, sur un périmètre de protection, et proche des captages d'eau potable de Kergoff et Lannuchen. qui portent atteinte à la préservation de l'eau potable qui devient si précieuse pour tous.

Le développement du solaire est une évidence pour nous, mais pas n'importe comment et surtout pas contre la Nature.

le Collectif "Stop à la pollution visuelle et environnementale de nos paysages" de Sarrant (32120) **est défavorable** aux projets d'usines solaires, dans quelques régions que ce soient.

- ce projet d'ENR ne semble pas constituer une véritable transition énergétique mais l'utilise comme alibi pour privilégier des actions qui bouleverseront nos territoires et nos paysages, artificialiseront de précieuses terres naturelles et agricoles, généreront de multiples nuisances pour les habitants, (atteinte à la biodiversité, dégradation de nos paysages, pollution significative des sols, de l'eau,....)
- En septembre 2021, l'Ademe s'inquiétait de tels projets alors qu'aucun retour d'expérience n'existe en ce qui concerne les conséquences sur les cultures, les sols et la biodiversité. Il n'y a pas de recul sur l'impact que les panneaux solaires auront sur la reconquête du site par la faune et la flore.
- Ces parcs ne sont nullement nécessaires, car les gisements photovoltaïques sur les toitures de différents bâtiments (habitations, bâtiments publics, hangars, surfaces commerciales et industrielles), les espaces déjà artificialisés comme les parkings avec des ombrières, les friches ou sites pollués... sont largement suffisants pour répondre à la demande d'électricité renouvelable.

Nous nous inquiétons face au développement de tous ces projets qui n'accordent pas de place à la concertation, sans cadre citoyen ni retombées économiques locales, et qui ne respectent pas l'environnement, la non-artificialisation des sols, les habitants du département et ses paysages.

Nous vous prions d'agréer, Madame le Commissaire Enquêteur, nos meilleures salutations.

Collectif

« *Stop à la pollution visuelle et environnementale de nos paysages* »